

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

Projet n° I_CO_N_IMB15083X012R
N° de dossier : 1080544//2500126 /
Date : 26/06/2025
Contact : Mielvaque, Axel

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conforme à la PI du 16/07/2025 <small>(Le Chef de Mission Gestion de Domaine Public et Matériel)</small>  Philippe BÉNIT Le 17/07/2025 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15250 JUSSAC - RD59.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	330		m. d'artère	330	
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	11				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pyône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne,

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restreint

Commentaires : I_CO_N_IMB15083X012R Implantations de 11 poteaux Orange de types FL7 et FL8 suite au calcul de charges nOK des appuis

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 25/08/2025

Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération : Tranchée(s)

RD n° 59

Demande de: CONSRUCTEL

Objet de la demande : IMPLANTATION DE 11 poteaux ORANGE de types FL7 et FL8

Commune(s): JUSSAC Lieu-dit : Salemagne

Le 2 juillet 2025, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Mr MIELVAQUE AXEL représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans Joins	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique * TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) Observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
59	Cat 3	Au PR 11+560	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264506	
		Au PR 11+466	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264507	
		Au PR 11+430	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264508	
		Au PR 11+398	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264509	
		Au PR 11+351	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264510	
		Au PR 11-304	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264511	
		Au PR 11+265	D	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264512	
		Au PR 11+231	G	SA			A 2m minimum du bord de la chaussée			Pose d'un support aérien N° 2264513	